

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL LOCAL DU COLLÈGE JEAN COCTEAU

Jeudi 18 septembre 2014

1. Présentation des membres du conseil local :

Sandrine RABAUD
Nicolas SEGUIN
Lionel ADAM
Cécile JULLIARD
Valérie CHOUTEAU-LAMBERT
Jérôme BRÉHÉRET
Dominique LEROY

La désignation d'un bureau est obligatoire dans un conseil local, cependant la répartition des tâches se fait de manière collégiale.

Intervention de M. Rouillon en tant que Conseiller Général.

2. Présentation du rôle de notre conseil local au sein du collège.

Des représentants de parents d'élèves siègent dans différentes commissions. Nous essayons d'être présents sur ces commissions qui sont importantes pour la vie du collège.

- **Le conseil d'administration** : on est amené à voter les tarifs des voyages, certaines dépenses. On nous présente le projet éducatif. On peut poser des questions ou intervenir sur des sujets précis (poids du cartable, aliments biologiques au self...).
- **La commission menu** : elle élabore les menus. M. Rouillon précise qu'il est important que la cuisine continue à être faite sur place.
- **Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)** : diverses actions sont menées (éducation à la sexualité, formation Premiers secours...).
- **La commission éducative** : elle a pour mission d'examiner la situation d'un élève. Elle recherche avant tout à y apporter une réponse éducative personnalisée.
- **Le conseil de discipline** : il prononce une sanction disciplinaire à l'encontre d'un élève qui a commis une faute. Mme RABAUD précise que notre vote a été parfois déterminant.

Les représentants de parents d'élève participent également **aux conseils de classe**. Il nous est difficile de couvrir tous les conseils de classe, car nous ne sommes pas suffisamment nombreux. Afin de préparer nos interventions, nous faisons passer un questionnaire aux familles mais nous regrettons le peu de retour. Participer aux conseils de classe permet de mieux connaître les professeurs, les ambiances de classes.

Nous pouvons également servir de relais entre les familles et l'administration.

3. Nos actions en 2013-2014.

- Pendant plusieurs années, notre conseil local a mené différentes actions pour demander **la rénovation du collège** : pétitions signées lors des rencontres parents-professeurs ou sur la marché, banderoles sur les grilles du collège, intervention lors d'une séance plénière du Conseil Général). Notons que toutes ces actions ont été menées conjointement avec l'équipe enseignante. Notre ténacité a payé : des travaux sont annoncés pour 2015. Nous participerons au comité de pilotage.
- Notre conseil local a financé **le PSC1** (formation aux premiers secours) pour les élèves de 3èmes pour un coût de 705€ Cette participation financière a pu être possible en partie grâce à la dotation cantonale et la subvention municipale.
- **Partenariat** avec les Maisons Pour Tous de Coulainnes qui a organisé trois soirées thématiques (les dangers d'internet, savoir dire non, la cybersexualité). Ces soirées étaient organisées dans le cadre du CESC.

4. La vie de notre conseil local.

Nous nous réunissons à peu près deux fois dans le trimestre. Cela peut varier selon les événements du collège. Nous communiquons par mail. Chacun vient selon ses disponibilités.

Il nous est possible d'apporter une aide financière à certains projets, nous pouvons être force de proposition.

PROCHAINE RÉUNION : mercredi 24 septembre à 20h00 au collège.

- Faire le point sur les adhésions
- Préparation du calendrier pour les élections de représentants de parents d'élèves auront lieu **le vendredi 10 octobre**. Nous y présenterons une liste qui doit être close au plus tard le 29 septembre.